



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
21 avril 2015
Français
Original : anglais

Session annuelle 2015

1^{er} au 9 juin 2015, New York

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Rapport annuel du Directeur exécutif

Fonds des Nations unies pour la population

Rapport du Directeur exécutif

**Progrès accompli dans la mise en œuvre du plan stratégique du FNUAP
pour 2014-2015**

Résumé

Le présent rapport examine les progrès accomplis dans la réalisation des résultats escomptés en 2014 au titre du plan stratégique du FNUAP pour 2014-2017. Le rapport examine les progrès accomplis dans la mise œuvre de la résolution 67/226 de l'Assemblée générale relative à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies conformément à la résolution 2013/05 du Conseil économique et social. Il présente aussi un résumé des contributions des interventions mondiales et régionales à la réalisation des résultats du plan stratégique conformément à la décision 2014/09 du Conseil d'administration.

Tout en faisant le point des difficultés rencontrées et des enseignements tirés, le rapport montre que le FNUAP a atteint les résultats qu'il s'est fixés pour la première année d'exécution du nouveau plan stratégique. Ses annexes, qui peuvent être consultées sur la page Web du Conseil d'administration du FNUAP comportent des analyses et des informations plus détaillées sur les réalisations du Fonds.

Le présent rapport doit être lu en parallèle à l'examen statistique et financier pour 2014 (DP/FPA/2015/5 (Part I)/Add.1), qui fournit des informations détaillées sur les dépenses budgétaires.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

a) Prendre note des documents qui constituent le rapport du Directeur exécutif pour 2014 : DP/FPA/2015/5 (Part I, Part I/Add.1 and Part II);



- b) Se féliciter des progrès accomplis dans la mise en œuvre des cadres de résultats du plan stratégique du FNUAP pour la période 2014-2017;
- c) Saluer les efforts entrepris par le FNUAP pour mettre en œuvre son orientation stratégique révisée.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Développements récents et tendances émergentes	3
III. Réponse du FNUAP	4
IV. Progrès accomplis en vue de la réalisation des résultats prévus dans le plan stratégique	6
A. Résumé des progrès	6
B. Résultats détaillés	13
C. Efficacité et efficacité organisationnelles.	22

Les annexes sont disponibles sur le site Web du Conseil d'administration du FNUAP.

I. Introduction

1. Au cours de la première année d'exécution du plan stratégique pour 2004-2017, le FNUAP a intensifié ses efforts organisationnels pour réaliser le programme inachevé de la Conférence internationale sur la population et le développement. À travers quatre domaines d'action concrets, le nouveau plan stratégique inscrit résolument la santé sexuelle et procréative et les droits liés à la procréation au centre des travaux du Fonds avec un accent particulier sur les femmes, les jeunes et les adolescents. Le plan prévoit également un ensemble de réformes pour améliorer la production de résultats : un cadre des résultats renforcé, un nouveau modèle d'activité et des améliorations aux modalités de financement.

2. Le présent rapport examine les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan stratégique et les résultats atteints au cours de sa première année d'exécution. Il rend également compte des progrès enregistrés dans la mise œuvre de la résolution 67/226 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations unies conformément à la résolution 2013/05 du Conseil économique et social. Il résume en outre la contribution des interventions mondiales et régionales (voir annexe 5 pour plus de précisions sur les réalisations) aux résultats du plan stratégique conformément à la décision 2014/09 du Conseil d'administration. Le rapport souligne les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du nouveau plan stratégique ainsi que les enseignements tirés.

3. L'analyse montre que le FNUAP a progressé comme prévu et a atteint les résultats qu'il s'est fixés. Le FNUAP a continué de jouer un rôle de premier plan dans l'accélération des progrès en vue d'atteindre l'objectif 5 du Millénaire pour le développement, et à les appuyer. Les résultats de l'examen opérationnel de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) ont été acceptés et utilisés pour étayer le cadre de développement pour l'après-2015 et pour poursuivre le programme de la CIPD au-delà de 2014. Le Fonds a également entrepris avec succès des réformes pour améliorer son effectivité et son efficacité.

4. Le présent rapport comprend quatre sections. À la suite à cette introduction, la section II examine les développements récents et les tendances émergentes qui constituent le contexte de la première année d'exécution du plan stratégique; la section III rend compte de la réponse du FNUAP et la section IV résume les progrès accomplis.

II. Développements récents et tendances émergentes

5. À un an du terme des délais prévus pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement des progrès se poursuivent en vue de l'atteinte d'un certain nombre d'entre eux. Parmi ces objectifs on peut citer la diminution de moitié de la proportion des populations vivant dans une extrême pauvreté; une réduction de deux tiers de la mortalité des enfant âgés de moins de 5 ans; l'accroissement à 90 % de la fréquentation de l'école primaire dans les régions en développement et la réduction de la disparité dans les taux de scolarisation des garçons et des filles. Cependant, les progrès dans l'exécution de l'objectif 5 qui est au cœur du plan stratégique du FNUAP ont pris du retard. Le taux de mortalité maternelle (objectif 5a) a chuté de 45 % par rapport à un objectif de 75 % et près de

800 femmes continuent de mourir chaque jour des causes évitables liées à la grossesse et à l'accouchement. En outre, les services de santé procréative (objectif 5b) sont loin d'être à la portée de tous sur notre planète.

6. La dynamique des populations a continué de façonner le paysage du développement. La population mondiale devrait atteindre 8,4 milliards de personnes d'ici 2030, les familles pauvres et les pays à faible revenu étant responsables de plus de la moitié de cette croissance. Une forte mobilité et des flux migratoires élevés continuent d'alimenter la croissance dans les zones urbaines dont la population augmente de plus de 1,3 million de personnes chaque semaine. Les avancées en matière sociale, économique et de développement enregistrées jusqu'à présent au 21^e siècle sont menacées par les inégalités et la pauvreté urbaine.

7. Le nombre de jeunes âgés de 10 à 24 ans qui représente 1,8 milliard de personnes n'a jamais été aussi élevé dans l'histoire de l'humanité. Un tiers de ce chiffre représente les adolescentes qui ont des besoins uniques, des défis particuliers à relever et des espoirs spécifiques pour l'avenir. Dans un grand nombre de pays en développement, ce segment de la population est source de défis, mais offre également un « dividende démographique » exceptionnel, une opportunité d'amorcer une croissance économique rapide et le progrès social.

8. L'économie mondiale a progressé de manière inégale en 2014, avec une croissance estimée à 2,6 % qui devrait augmenter pour se situer à 3,1 % en 2015. Les conséquences de la crise financière mondiale ont continué à peser sur la croissance économique et sur les ressources nécessaires aux efforts de développement. Cependant, la révolution des données en cours offre une nouvelle possibilité pour l'information et l'innovation qui sont susceptibles de favoriser la croissance économique et le progrès social.

9. Le monde a connu une augmentation sans précédent du nombre et de la complexité de crises humanitaires en 2014. Les capacités des partenaires de développement ont été poussées jusqu'à leurs extrêmes limites par les conflits, les catastrophes et l'épidémie d'Ebola. Ces crises compromettent également les progrès en matière de développement, coûtent de nombreuses vies et accroissent les souffrances de millions de personnes

III. Réponse du FNUAP

10. Face à cet environnement mondial, le Fonds a réagi en prenant la tête des initiatives visant à accélérer les efforts en vue de l'atteinte des objectifs 5a et 5b du Millénaire pour le développement. Il a mis l'accent sur les adolescents et les jeunes, notamment sur les adolescentes, y compris dans des situations de crise humanitaire. Ces décisions du Fonds soulignent l'importance de maintenir le programme du CIPD au rang de priorité mondiale en matière de développement au-delà de 2014.

11. Le FNUAP a continué de jouer un rôle de premier plan et de mener des interventions pour accélérer les progrès en vue de l'atteinte de ces objectifs (voir annexe 7). Il a intensifié la mise en œuvre des stratégies sur la planification familiale, les adolescents et les jeunes (voir annexes 8 et 9). Le Fonds a œuvré en collaboration avec des partenaires clés pour lancer la feuille de route visant à accélérer la réalisation de l'objectif de survie maternelle et néonatale et à atteindre les objectifs 4 et 5 du Millénaire pour le développement. Cette initiative donne lieu

à des interventions intégrées sur l'ensemble des services de santé procréative, maternelle et néonatale. Elle encourage également la communauté internationale à accroître ses investissements en faveur de ces solutions éprouvées.

12. Le FNUAP a réagi à 34 crises humanitaires, y compris l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest et à cinq situations d'urgence de niveau 3 en République centrafricaine, en Iraq, aux Philippines, au Sud Soudan et dans la République arabe syrienne. Au Nigéria, le FNUAP a porté assistance à 57 écolières de Chibok qui ont échappé à Boko Haram et a apporté un soutien psychologique et des services de santé procréative à leurs familles et à leurs communautés. En outre, plus de 16 000 femmes issues des États les plus affectés dans le Nord-Est ont reçu un soutien pour les permettre d'accoucher sans risque.

13. Dans les trois pays atteints par l'épidémie d'Ebola, le Fonds en tant que membre de la Coalition mondiale contre l'Ebola et participant à la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola a mobilisé plus de 8.000 chercheurs de sujets contacts d'Ebola qui ont suivi plus de 90.000 contacts pour empêcher la propagation de la maladie à d'autres personnes. En Sierra Léone, le Fonds a mis des trousse de santé procréative à la disposition de 450.000 femmes en âge de procréer; en Guinée Le FNUAP a soutenu 10.000 femmes enceintes et traitées contre Ebola en leur distribuant des trousse d'hygiène et de solidarité, au Libéria le fonds a contribué à l'équipement de 370 établissements de santé dans tout le pays (soit 55 %) en leur apportant des produits et des équipements nécessaires pour prévenir les infections et lutter contre elles et pour veiller à la santé procréative. Il a également fourni des trousse pour les patients souffrant d'Ebola et pour les survivants de violence sexuelle.

14. Après consultation des États membres et de la société civile, le FNUAP a entrepris un examen global de la mise en œuvre du programme d'action de la CIPD. Le rapport souligne que le respect de droits de l'homme est important pour tous les domaines de développement et démontre la pertinence et l'efficacité du programme de la CIPD. Il souligne également pourquoi ce programme doit continuer de bénéficier du soutien des États membres et être intégré dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. Le rapport a informé l'Assemblée générale de l'examen du programme de la CIPD.

15. En tant que partie prenante à l'Équipe spéciale des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015, le FNUAP a également apporté la preuve des avantages socioéconomiques qu'entraîne l'investissement dans la santé en matière de sexualité et de procréation et les droits liés à la procréation, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Ce constat démontre la nécessité d'accorder la priorité aux besoins et aux droits des adolescents et des jeunes, notamment des adolescentes, et d'examiner les liens entre la dynamique de la population et le développement. Le FNUAP a également participé au dialogue organisé par le Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable qui a proposé des buts et des objectifs qui comprennent la santé en matière de sexualité et de procréation.

16. Afin de maximiser l'optimisation des ressources dans son travail sur le terrain, le FNUAP s'est concentré sur les interventions qui présentent la plus forte incidence possible dans une situation donnée. Il a institué des modes d'engagement adaptés au contexte, aidant ainsi les pays présentant les plus grands besoins et disposant des capacités de financement les plus faibles à bénéficier d'une gamme complète

d'interventions. Parmi ces modes d'engagement on peut citer le plaidoyer, le dialogue sur les politiques la gestion des connaissances, le renforcement des capacités et la prestation des services. Dans le même temps, le Fonds a encouragé les pays ayant très peu de besoins et disposant de grandes capacités à financer leurs propres programmes, lui permettant ainsi de se concentrer sur le plaidoyer et le soutien aux politiques. À cet effet, les bureaux de pays ont été invités à aligner leurs programmes sur le nouveau plan stratégique en 2014 et en 2015 et jusqu'ici 87 % ont réalisé au moins 90 % des plans d'alignement. Cependant, le Fonds a tiré un enseignement des difficultés rencontrées pour aligner les programmes en cours, ce d'autant plus que dans certains cas il fallait renégocier avec les gouvernements (voir annexe 4).

17. Le FNUAP a renforcé ses partenariats stratégiques pour atteindre un plus grand nombre de personnes avec les services de santé en matière de sexualité et de procréation et pour promouvoir la jouissance des droits liés à la procréation. En 2014, chaque programme mondial, régional et de pays a élaboré une stratégie de partenariat qui sera mise en œuvre pendant la durée du plan stratégique pour 2014-2017.

18. La réaction du Fonds par rapport au contexte mondial comprend la consolidation des gains d'efficacité et d'efficience obtenus suite aux réformes adoptées au terme de l'examen à mi-parcours du plan stratégique pour 2008-2013. Ces gains ont été incorporés dans le nouveau plan stratégique. Des informations détaillées sur ces gains sont présentées dans les sections suivantes du présent rapport.

IV. Progrès accomplis en vue de la réalisation des résultats prévus dans le plan stratégique

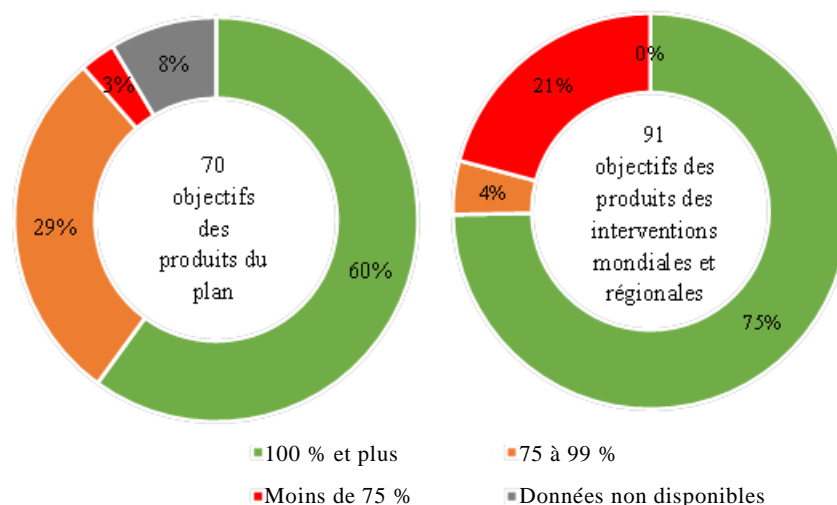
A. Résumé des progrès

19. Le présent résumé utilise deux matrices d'évaluation : a) les tendances des indicateurs des domaines d'action entre 2012, année de référence, et les objectifs de 2014; et b) la réalisation des objectifs des indicateurs de produits pour 2014. Il n'y a pas d'évaluation prévue des objectifs des domaines d'action de 2014, étant donné que le plan stratégique fixe les objectifs liés aux domaines d'action de façon biennale à partir de 2015. Un seuil de 75 % de réalisation d'un objectif lié à un produit est considéré comme satisfaisant.

20. Le FNUAP a réalisé les résultats qu'il s'est fixés pour la première année d'exécution du plan stratégique pour 2014-2017. Plus des trois quarts des indicateurs des domaines d'action (soit 80 %) étaient positifs comparés aux années de référence et en bonne voie par rapport aux objectifs de 2015.

21. Comme le montre la figure 1, la réalisation des objectifs liés aux produits était satisfaisante pour 89 % des objectifs des indicateurs et seuls 3 % des réalisations étaient non satisfaisants. Le rendement des interventions mondiales et régionales à travers lesquelles le bureau mondial et les bureaux régionaux contribuent à la réalisation des résultats prévus par le plan stratégique était également élevé, avec un taux de réalisation satisfaisante pour 79 % des objectifs des indicateurs de produits. Cependant, ces résultats étaient non satisfaisants pour 21 % des objectifs.

Figure 1
Réalisation des objectifs des indicateurs de produits (en pourcentage)



22. Le tableau 1 présente un résumé des résultats, met en exergue les résultats clefs et présente le taux de réalisation moyen des objectifs de produits ainsi que la ventilation des dépenses par résultat. Le tableau indique une forte performance pour l'ensemble des domaines d'action du plan stratégique à l'exception des objectifs du produit des interventions mondiales et régionales du domaine d'action 3 qui à 72 % de réalisation étaient en deçà de la note satisfaisante. La situation instable dans certains pays et les retards accusés dans la consultation avec les partenaires ont contribué à cette contre-performance.

23. En 2014, le Fonds a dépensé 959,7 millions de dollars du budget intégré, y compris les 61,6 millions au titre des interventions mondiales et régionales. Conformément au budget intégré, la plus grande dépense, soit 52,3 %, a été affectée à l'augmentation de l'accès aux services de santé sexuelle et procréative et aux droits liés à la procréation.

Tableau 1
Fiche de rapport d'activité globale

Domaine d'action	Chiffres clés des résultats de 2014	Taux de réalisation moyen des objectifs des indicateurs de produits	Dépenses
Domaine d'action 1 Disponibilité et utilisation accrues des services de	Grâce à l'achat de contraceptifs, on estime que 29.140 décès maternels, 10,7 millions de grossesses involontaires et 3,4 millions d'avortements non médicalisés ont pu être évités; 29,8 millions d'utilisateurs ont eu accès à des	Plan stratégique : 96 %	Dépenses totales liées au domaine d'action : 501,2 millions

Domaine d'action	Chiffres clés des résultats de 2014	Taux de réalisation moyen des objectifs des indicateurs de produits	Dépenses
santé sexuelle et procréative	<p>méthodes de planification familiale modernes; et 39,2 millions de couples ont été protégés pendant un an de grossesses non désirées*</p> <p>Plus de 10.175 réparations chirurgicales de fistules (pour un objectif de 11.200) ont été financées au mois de novembre 2014</p> <p>L'action humanitaire a atteint 5,4 millions de femmes et de filles avec les services de santé sexuelle et procréative/de prévention de la violence sexiste dans des cas les situations d'urgence humanitaire</p> <p>Dans 44 % des pays de programme, 95 % des points de prestation de services disposent des sept médicaments pouvant sauver la vie dans les domaines de la santé maternelle/procréative et dans 74 des pays de programme au moins 60 % des points de prestation de services n'ont pas connu des ruptures de stock de contraceptifs au cours des six derniers mois.</p> <p>43 pays de programme ont augmenté leur budget national affecté à la santé sexuelle et procréative d'au moins 5 %</p> <p>-----Produits sélectionnés-----</p> <p>59 % des pays de programme (pour un objectif de 63 %) ont un plan d'action chiffré et intégré en matière de santé sexuelle et procréative et 79 % de ces pays (pour un objectif de 71 %) disposent de directives, de protocoles et de normes à l'intention des professionnels de la santé pour leur permettre d'offrir des prestations de service de qualité en matière de santé sexuelle et procréative.</p> <p>67 % des pays de programme (pour un objectif de 72 %) utilisent un système fonctionnel d'information de gestion de la logistique qui leur permet de prévoir et de suivre des produits.</p> <p>62 % des pays de programme (pour un objectif de 64 %) ont des stratégies de communication visant des changements de comportements sociaux chez les adolescents et les jeunes.</p> <p>38 pays de programme (pour un objectif de 37) comptent au moins une organisation</p>	Intervention s mondiales et régionales : 96 %	En pourcentage des dépenses totales : 52,3 %

<i>Domaine d'action</i>	<i>Chiffres clés des résultats de 2014</i>	<i>Taux de réalisation moyen des objectifs des indicateurs de produits</i>	<i>Dépenses</i>
	<p>communautaire dirigée par des travailleurs du sexe engagée dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes qui répondent aux besoins liés aux VIH et à la santé sexuelle et procréative chez les travailleurs du sexe.</p> <p>50 pays de programme (pour un objectif de 37 pays) sont dotés de plans d'intervention humanitaire comprenant des éléments répondant aux besoins des femmes, des adolescents et des jeunes en matière de santé sexuelle et procréative.</p>		
<p>Domaine d'action 2</p> <p>Accorder un rang plus élevé de priorité aux adolescents, en particulier aux très jeunes adolescentes</p>	<p>11,6 millions d'adolescents ont eu accès à des services de santé sexuelle et procréative</p> <p>68 % des pays du programme ont des lois et des politiques qui autorisent les adolescents à accéder aux services de santé sexuelle et procréative</p> <p>-----Produits sélectionnés-----</p> <p>Dans 63 pays de programme (pour un objectif de 59), tous les programmes nationaux et complets d'éducation sexuelle sont alignés sur les normes internationales</p> <p>41 pays de programme (pour un objectif de 38 pays) disposent de programmes de constitution d'actifs sanitaires, sociaux et économiques qui atteignent les adolescentes exposées au risque d'un mariage d'enfants</p>	<p>Plan stratégique : 100 %</p> <p>Interventions mondiales et régionales : 92 %</p>	<p>Dépenses totales liées au domaine d'action : 60,2 millions de dollars</p> <p>En pourcentage des dépenses totales : 6,3 %</p>
<p>Domaine d'action 3</p> <p>Promotion de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et des filles et des droits en matière de procréation</p>	<p>52 % des pays de programme sont dotés d'un dispositif national pour l'égalité entre les sexes qui tient compte des droits en matière de procréation et qui est assorti d'objectifs spécifiques et d'allocations budgétaires nationales</p> <p>-----Produits sélectionnés-----</p> <p>54 % des pays de programme (pour un objectif de 41 %) ont intégré la prévention de la violence sexiste, la protection et la lutte contre celle-ci dans les programmes nationaux en matière de santé sexuelle et procréative</p> <p>54 % des pays de programme (pour un objectif de 42%) touchés par une crise humanitaire sont dotés d'un organe fonctionnel interinstitutions de</p>	<p>Plan stratégique : 99 %</p> <p>Interventions mondiales et régionales : 72 %</p>	<p>Dépenses totales liées au domaine d'action : 95,6 millions de dollars</p> <p>En pourcentage des dépenses totales : 10 %</p>

Domaine d'action	Chiffres clés des résultats de 2014	Taux de réalisation moyen des objectifs des indicateurs de produits	Dépenses
<p>Domaine d'action 4 Renforcer les politiques en matière de population et de développement national ainsi que les programmes de développement internationaux grâce à l'intégration d'une analyse fondée sur les faits</p>	<p>coordination de la lutte contre la violence sexiste créé sur les conseils et sous la direction du FNUAP</p> <p>2.021 communautés soutenues par le FNUAP (pour un objectif de 1.800 communautés) ont déclaré qu'elles abandonnaient la pratique des mutilations/ablations génitales féminines</p> <p>104 pays ont procédé au moins à un recensement de bonne qualité au cours des 10 dernières années et 101 pays ont recueilli, analysé et diffusé des données relatives à l'enquête nationale sur les ménages en vue d'une estimation des indicateurs liés à la santé procréative</p> <p>-----Produits sélectionnés-----</p> <p>Dans 69% des pays qui ont été touchés par une crise humanitaire (pour un objectif de 67 %), le FNUAP a apporté une assistance technique sur l'utilisation de données démographiques</p> <p>252 bases de données (pour un objectif de 299) existent dans 74 pays et contiennent des données relatives à la population consultables en ligne qui facilitent la cartographie des inégalités socioéconomiques et démographiques</p> <p>69 % des pays (pour un objectif de 69 %) disposent d'autorités statistiques nationales jouissant de la capacité institutionnelle d'analyser et d'utiliser les données désagrégées sur les adolescents et les jeunes</p> <p>54 % des pays (pour un objectif de 47 %) ont élaboré et appliqué des procédures de suivi et d'évaluation scientifiquement fondées lorsqu'ils ont adopté, dans le cadre des programmes, de nouvelles mesures d'intervention consacrées à la santé sexuelle et procréative, aux adolescents et aux jeunes</p> <p>31 pays (pour un objectif de 48 pays) ont analysé l'état de la population pour déterminer les priorités et élaborer des politiques et des programmes**</p>	<p>Plan stratégique : 94 %</p> <p>Interventions mondiales et régionales : 84 %</p>	<p>Dépenses totales liées au domaine d'action : 140,4 millions de dollars</p> <p>En pourcentage des dépenses totales : 14,6 %</p>

<i>Domaine d'action</i>	<i>Chiffres clés des résultats de 2014</i>	<i>Taux de réalisation moyen des objectifs des indicateurs de produits</i>	<i>Dépenses</i>
efficacité et efficience organisationnelles	<p>-----Produits-----</p> <p>82 % de programmes de pays (pour un objectif de 45 %) ont dûment suivi au moins 90 % des indicateurs de programmes de pays et 75 % de recommandations approuvées issues d'évaluations de programmes (pour un objectif de 93 %) qui étaient escomptées durant l'année ont été entièrement suivies d'effet</p> <p>72 % de bureaux de pays (pour un objectif de 28 %) dans des pays à haut risque disposent d'un plan de préparation aux situations d'urgence humanitaire et 73 % d'unités de terrain (pour un objectif de 52 %) ont recours à la coopération Sud-Sud ou triangulaire</p> <p>1.002,5 millions de dollars ont été mobilisés auprès des pays du Comité d'aide au développement de l'OCDE (pour un objectif de 1.018 millions de dollars), 185 millions de dollars ont été fournis par des donateurs autres que les 15 principaux donateurs (pour un objectif de 164 millions)</p> <p>Le FNUAP a été mentionné 9.691 fois dans les médias (pour un objectif de 3.200 fois) et il compte 68.147 suiveurs sur Twitter (pour un objectif de 50.000) et 105.969 amis sur Facebook (pour un objectif de 180.000)***</p>	<p>Plan stratégique : 96 %</p> <p>Intervention s mondiales et régionales : 83 %</p>	<p>Dépenses totales liées au domaine d'action : 162,3 millions de dollars</p> <p>En pourcentage des dépenses totales : 16,8 %</p>

Notes : Les italiques indiquent un résultat de moins de 75 % de l'objectif.

Source : Rapports annuels des bureaux de pays et l'examen statistique et financier de 2014

* Estimé sur la base des modèles d'Impact 2 et de l'USAID; les résultats potentiels sont estimés sur la base des produits achetés pour la planification familiale.

** Objectif non atteint parce que certains pays utilisent des outils autres que l'analyse des populations et des situations soutenue par le FNUAP.

***Objectif non atteint en raison des changements récents effectués par Facebook qui affectent son algorithme et réduisent de manière significative la portée organique (non payée) des pages.

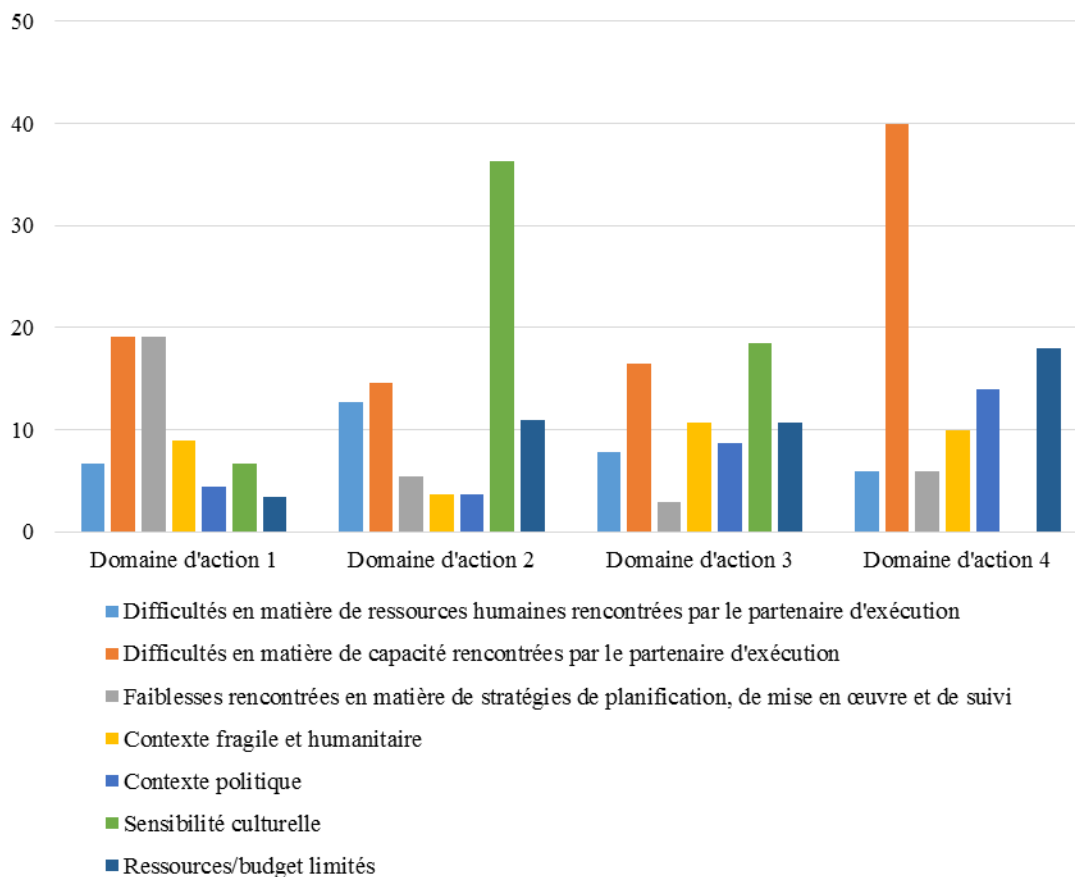
24. Le FNUAP a rencontré des difficultés durant la première année de mise en œuvre du plan stratégique pour 2014-2017. Certaines de ces difficultés telles que les crises humanitaires ont également affecté tous les domaines d'action et d'autres étaient directement liées aux domaines d'action tels que montrés dans la figure 2.

25. Les interventions visant à promouvoir l'égalité et les droits, notamment en vue d'accorder la priorité aux besoins et aux droits des adolescents dans les politiques et les cadres nationaux, étaient de loin les plus affectées par les sensibilités culturelles.

Les problèmes de capacités rencontrés par les partenaires de réalisation régulièrement cités pour tous les domaines d'action étaient plus prononcés pour le domaine d'action 4. Ils concernaient surtout la capacité des gouvernements à recueillir, analyser et diffuser les données de recensement. Il convient de souligner que les faiblesses rencontrées en matière de planification, de suivi et de compte rendu de programmes et les capacités limitées des partenaires de réalisation étaient les deux principales difficultés concernant le domaine d'action 1 qui accorde une place prépondérante à la prestation de service.

26. Les pays de programme du FNUAP se sont attaqués à ces difficultés en a) mettant en œuvre les programmes d'une manière inclusive, fondée sur les droits et respectueuse des sensibilités culturelles, engageant les parties prenantes concernées, y compris les partis religieux et les acteurs de la société civile; b) appliquant des approches harmonisées en collaboration avec d'autres organismes des Nations unies, des partenaires de développement et des organisations de la société civile; c) effectuant une véritable analyse de l'environnement; et d) en appliquant un mode de programmation axé sur les droits de l'homme et de véritables stratégies de plaidoyer.

Figure 2
Types de difficultés évoquées par les bureaux de pays par domaine d'action



Source : Rapports annuels des bureaux de pays.

B. Résultats détaillés

Domaine d'action 1. Disponibilité et utilisation accrues des services de santé intégrés en matière de sexualité et de procréation (y compris la planification familiale, la santé maternelle et le VIH) qui tiennent compte de l'égalité entre les sexes et répondent aux normes des droits de l'homme en matière de qualité de soins et d'équité dans l'accès.

27. Dans l'ensemble, des progrès réguliers ont été réalisés en ce qui concerne l'augmentation de la disponibilité et de l'utilisation des services intégrés. Sept des 10 indicateurs des domaines d'actions présentaient des tendances positives. La proportion des pays dans lesquels 95 % des points de prestation de services disposant des sept médicaments pouvant sauver la vie en matière de santé maternelle/procréative a augmenté de 32 % à 44 % et la proportion estimative des pays dans lesquels au moins 80 % de naissances vivantes étaient assistées par un personnel soignant qualifié s'est accrue de 53 % à 59 %.

28. 43 pays ont augmenté leur budget annuel affecté à la santé sexuelle et procréative d'au moins 5 %, ce va bien au-delà de la cible pour 2015 qui est de 21 pays et sur les 77 pays disposant de données sur les pénuries de contraceptifs, 74 n'avaient pas subi de pénurie au cours des six derniers mois. Des organismes régionaux ont adopté 22 résolutions, y compris des engagements spécifiques en matière de santé sexuelle et procréative, qui sont en passe d'être réalisés pour atteindre la cible pour 2015 qui est de 24 résolutions.

29. On estime que le taux d'utilisation de la contraception a augmenté de 63 % à 63,7 % et la proportion de demandes satisfaites de contraception s'est accrue de 84 % à 84,1 %. Cependant dans les 46 pays ciblés par le Fonds thématique du FNUA et le Programme mondial pour améliorer la sécurité des produits en matière de santé procréative, le taux d'utilisation de la contraception a augmenté de 0,8 % en un an.

30. Grâce à ses interventions mondiales et régionales, le Fonds a préconisé un accès accru aux services intégrés de santé sexuelle et procréative. Le FNUAP a coprésidé le Groupe de référence du Family Planning 2020, a soutenu la résolution A/C.3/69/L.20/Rev.1 relative « à l'intensification de l'action engagée pour en finir avec la « fistule obstétricale » qui a été adoptée par l'Assemblée générale sans être mis aux voix. Il a aussi fourni 42 assistances techniques en vue de la promotion de la santé sexuelle et procréatrice dans le programme du CIPD au-delà de 2014 et dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

31. Le FNUAP a présidé le partenariat H4+, un partenariat technique unique réunissant l'ONUSIDA, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes), le Groupe de la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé et le FNUAP. Il s'emploie à intensifier son soutien aux pays qui se sont engagés à mettre en œuvre l'initiative « Toutes les femmes, tous les enfants », à réduire la mortalité et la morbidité maternelles, néonatales et infantile. En 2014, le partenariat a créé une liste interinstitutions d'appareils médicaux essentiels pour la santé maternelle et néonatale et a adopté une orientation politique pour la mise en œuvre d'interventions essentielles en matière de santé procréative, maternelle, néonatale et infantile.

32. En collaboration avec la Fédération internationale pour la planification familiale, le FNUAP a veillé à ce que les populations les plus marginalisées et les plus vulnérables bénéficient des innovations en matière de planification familiale dans plus de 16 pays prioritaires. Ces innovations comprenaient l'utilisation de la technologie pour communiquer des messages de santé aux jeunes en République dominicaine et le développement de modèles de soins propices aux jeunes et accessibles en Bolivie, en République dominicaine et au Paraguay. Les partenariats ont aussi soutenu l'harmonisation des protocoles de prestation de services en Afrique, des recherches supplémentaires sur les avantages de l'investissement en matière de santé sexuelle et procréative des adolescents et des jeunes ont été commandées. Le FNUAP et Planned Parenthood Federation of America (PPFA) sont à l'œuvre pour accroître l'accès à l'information et aux services en matière de santé procréative par les jeunes grâce au téléphone mobile ainsi qu'aux médias sociaux au Nigeria et en Équateur. Le projet Global Mobile : An Access to Health Information (service mobile mondial : accéder à l'information en matière de santé) est une intervention pilote auprès de deux groupes de populations différents et dans deux cultures distinctes. L'expérience acquise grâce à cette initiative sera adaptée dans d'autres pays.

33. Le FNUAP a soutenu le renforcement des stratégies de communication visant la modification des comportements et l'intégration des services en matière de santé sexuelle et procréative et de lutte contre le VIH. L'incitation de l'engagement des jeunes et des populations clés s'est poursuivie tout comme la programmation intégrée pour la promotion du préservatif. Lors de la Conférence internationale sur le SIDA, le FNUAP a appuyé les événements clés destinés aux adolescents et aux jeunes. De concert avec les populations clés, le Fonds a contribué à l'orientation normative de la programmation relative au VIH et aux infections sexuellement transmissibles. Un mémorandum d'accord a été signé avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et appliqué dans 13 pays. Il a créé un mécanisme pour intensifier la collaboration sur les liens entre le VIH et la santé sexuelle et procréative.

34. Au niveau des pays, le FNUAP a renforcé les capacités en vue des prestations de services intégrés en matière de santé sexuelle et procréative en apportant une assistance technique et financière, des outils et des orientations pour promouvoir et renforcer les systèmes (voir encadré 1). Grâce à l'appui du FNUAP, des politiques/plans d'action chiffrés relatifs aux services intégrés de santé sexuelle et procréative ont été élaborés en Égypte, dans l'État de Palestine, à Tonga et à Trinidad.

35. Le Fonds a continué de mettre en œuvre sa stratégie « choisir, et non subir » (*Choice not chance*) lancée en 2012 et visant à renforcer les capacités des services de planification familiale. Les ressources du Programme mondial visant à renforcer la sécurité d'approvisionnement en produits de santé procréative constituent l'un des outils majeurs ayant contribué à cet effort. Le FNUAP a fourni un appui technique, des outils et une formation aux pays afin de renforcer la gestion de la logistique des approvisionnements, exécuté des programmes de planification familiale axés sur les droits, améliorer la communication et la sensibilisation en matière de santé, ainsi que la mobilisation communautaire, avec un accent sur les jeunes et les adolescents. En 2014, 84 pays disposaient d'un système fonctionnel de gestion de la logistique. Le Fonds a financé l'achat de moyens de contraception d'un montant de 124,4 millions de dollars dans 98 pays.

36. L'un des enseignements clés tirés a trait à l'importance des approches innovantes telles que l'implication du secteur privé dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement et le recours à la gestion des stocks basée sur SMS qui a permis de réduire les pénuries des contraceptifs.

37. Des progrès ont également été accomplis en ce qui concerne le renforcement des capacités nationales en matière de prestation de services complets de santé maternelle de grande qualité, y compris des soins obstétricaux et néonataux d'urgence et la pratique de sage-femme. Le FNUAP a également appuyé la préparation de documents basés sur les faits, à l'instar de *The State of the World's Midwifery 2014*. (État de la pratique de sage-femme dans le monde de 2014) Durant l'année, 24 pays se sont servis des résultats des évaluations des besoins en soins obstétricaux et néonataux d'urgence pour améliorer les services de santé maternelle et néonatale.

38. Le Fonds a continué de mener et d'intensifier la Campagne mondiale pour éliminer les fistules. Cette campagne mobilise plus de 90 organismes internationaux partenaires et apporte un appui à plus de 50 pays pour les aider à renforcer leur programmation et politiques nationales. Plus de 10.175 réparations chirurgicales de fistules ont été réalisées en 2014 avec le concours du FNUAP.

39. Le FNUAP a aussi contribué à la série spéciale du *Lancet* sur le VIH et le travail du sexe et a apporté une contribution à plusieurs guides. Ces contributions portaient sur les liens entre la santé sexuelle et procréative et le VIH ainsi que les indicateurs y relatifs/l'élaboration des programmes sur les infections sexuellement transmissibles avec les populations clés. En outre des contributions ont été apportées à l'élaboration d'un guide de services adressé aux travailleurs du sexe et à un autre permettant de lutter contre le VIH en situation de crise des droits de l'homme.

40. Le FNUAP a également appuyé et renforcé des réseaux comme ceux des femmes vivant avec le VIH et des coalitions pour la prévention de l'infection à VIH menées par des jeunes. Ces coalitions ont formé un mouvement social pour mettre fin au SIDA d'ici 2030 et ont plaidé pour l'incorporation des besoins et des droits des jeunes en matière de santé sexuelle et procréative dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. Le FNUAP a également soutenu les initiatives All In and Act! de 2015. Les programmes de distribution des préservatifs visant à réduire la transmission par voie sexuelle du VIH, des IST et les grossesses involontaires ont été renforcés grâce à l'extension de la campagne « Préservez! » à un plus grand nombre de pays, y compris le Botswana, le Swaziland et le Togo. Le FNUAP demeure le plus grand fournisseur de préservatifs masculins et féminins aux pays en voie de développement. En 2014, le FNUAP a offert plus de 800.000 préservatifs masculins et féminins aux pays en voie de développement qui avaient le plus besoin de ces produits, notamment aux pays de l'Afrique subsaharienne.

41. En 2014, le FNUAP a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie humanitaire de nouvelle génération qui met l'accent sur la préparation et la capacité à réagir aux situations de crises humanitaires. 40 % de pays soutenus par le FNUAP disposent de plans d'urgence qui comprennent un volet Santé sexuelle et procréative ciblant les femmes et les jeunes et 48 pays ont désormais la capacité de déployer le dispositif minimum d'urgence pour la santé reproductive en situation de crise dès que celle-ci débute. Au bureau régional pour l'Europe orientale et l'Asie centrale, le FNUAP a

piloté une méthodologie d'évaluation de l'état de préparation du dispositif minimum d'urgence pour la santé reproductive en situation de crise qui préconisait la prise en compte de la santé sexuelle et procréative dans les plans nationaux de préparation aux situations d'urgence. Cette méthodologie représente un bon enseignement qui sera reproduit dans d'autres pays.

42. En 2014, le Fonds a amélioré la vitesse et la portée de ses interventions humanitaires. Dans les pays affectés par Ebola, le FNUAP a accordé la possibilité de transformer les financements alloués aux programmes en fonds de secours et a eu recours à son fichier de personnel de renfort afin de pouvoir réagir à temps. En République centrafricaine, en Iraq, au Sud Soudan et en République arabe syrienne, 2,7 millions de femmes ont bénéficié de services de santé procréative, y compris l'assistance de 437.315 accouchements par un personnel qualifié.

43. La stratégie du FNUAP consistant à mettre l'accent sur les pays prioritaires permet de renforcer les capacités en vue de la fourniture de services de santé sexuelle et procréative. Les pays prioritaires soutenus par le fonds thématique et ont réalisé des progrès significatifs comparés à tous les autres pays ainsi que l'indique le tableau 2.

Tableau 2

Comparaison des performances entre les pays prioritaires soutenus par le fonds thématique et tous les pays du programme

<i>Indicateur</i>	<i>Augmentation de point de pourcentage entre 2012 et 2014</i>	
	<i>Pays ciblés par le fonds thématique</i>	<i>Tous les pays du programme</i>
Disponibilité du plan d'action national chiffré et intégré en matière de santé sexuelle et procréative	17	12
Utilisant un système fonctionnel d'information de gestion de la logistique	25	17
Se servant de l'évaluation des besoins en soins obstétriques et néonataux d'urgence pour élaborer un plan d'action national chiffré afin d'améliorer les services de santé maternelle et néonatale	30	19
Au moins 60 % des points de prestation de services ne connaissent pas de ruptures de stock de contraceptifs	23	1

Source : Rapports annuels des bureaux de pays.

44. Le fonds thématique a offert la possibilité très utile de pouvoir s'adapter au passage d'un contexte où l'accent est mis sur le développement à un autre où il est mis sur l'action humanitaire, ce qui représente un autre enseignement. Cette souplesse a permis d'intervenir rapidement face à l'urgence que représentait l'épidémie d'Ebola.

Encadré 1**Progrès accomplis par les pays sélectionnés en ce qui concerne l'amélioration de l'accès aux services intégrés de santé sexuelle et procréative**

- **Mongolie.** Le tout premier exercice de suivi de la dépense en matière de santé procréative, maternelle et néonatale a été réalisé avec le concours du FNUAP.
- **Sud Soudan.** Le FNUAP a contribué à l'élaboration d'une politique de santé procréative, d'un plan stratégique complet en matière de santé procréative et d'une politique de planification familiale qui ont été lancés par le Président.
- **Papouasie-Nouvelle-Guinée.** Le plaidoyer sur la planification familiale auprès des parlementaires, des hauts responsables nationaux et provinciaux a entraîné l'allocation de 2,5 millions de dollars pour les interventions de planification familiale.
- **État de Palestine.** La stratégie en matière de santé procréative (2014-2016) a été finalisée et diffusée avec l'aide du FNUAP. Cette stratégie permettra d'harmoniser la fourniture de services de santé sexuelle et procréative au niveau national.
- **Nigéria.** On estime que l'amélioration de l'accès aux méthodes modernes de planification familiale de 2,1 millions de clients a permis de prévenir 2.383 cas de décès maternels, 638.669 grossesses involontaires et 70.032 avortements non médicalisés.
- **Myanmar.** Les systèmes de gestion et de suivi des produits ont été créés pour la première fois.

Domaine d'action 2. Accorder un rang plus élevé de priorité aux adolescents, en particulier aux très jeunes adolescentes, dans les politiques et les programmes nationaux de développement, notamment en mettant à leur disposition des services complets d'éducation sexuelle et de santé sexuelle et procréative

45. Un rang de priorité plus élevé a été accordé aux adolescents, en particulier aux jeunes adolescentes, dans les politiques et programmes de développement en 2014 (voir encadré 2) Le nombre de pays disposant d'une législation autorisant les adolescents à accéder aux services de santé sexuelle et procréative a augmenté de 74 à 86, excédant ainsi la cible de 78 pays prévue pour 2015. La proportion des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans qui ont une connaissance correcte des méthodes de prévention de l'infection à VIH s'est accrue de 22% à 23 %. Pour ce qui est des jeunes hommes, la proportion est restée à 32 %.

46. Le Fonds a joué un rôle central lors du Sommet de Londres sur les filles visant à mettre fin au mariage précoce et forcé et aux mutilations génitales féminines (MGF) en une génération. Grâce à ce sommet, le Royaume uni a débloqué un financement considérable pour un programme mondial géré par le FNUAP et l'UNICEF visant à accélérer les interventions permettant de mettre fin au mariage des enfants dans 12 pays.

47. Le FNUAP a également participé à un panel de haut niveau sur la prévention et l'élimination du mariage précoce et forcé des enfants, une initiative du Conseil des droits de l'homme et il est l'un des partenaires qui collaborent avec l'Union africaine dans le cadre d'une campagne visant à mettre fin au mariage des enfants à travers l'Afrique. Le FNUAP est le principal partenaire dans un projet financé par la Banque mondiale à hauteur de 170,2 millions de dollars visant à améliorer l'accès

des femmes et des filles aux services de santé procréative, infantile et maternelle dans cinq pays de la région du Sahel en Afrique et de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest. Ce projet comprend une composante majeure sur l’autonomisation des adolescentes.

48. Au niveau national, en particulier grâce à l’initiative « Action en faveur des adolescentes », les pays ont reçu des données factuelles, acquis le savoir-faire technique et la capacité nécessaires pour élaborer des programmes fondés sur des faits en faveur des adolescents et des jeunes. Cette initiative concerne essentiellement les adolescentes, y compris dans les situations d’urgence humanitaire. Le FNUAP a mené un plaidoyer dans 42 pays pour permettre aux adolescents d’avoir légalement accès à des conseils de qualité en matière de santé sexuelle et procréative et à des services de lutte contre le VIH, dépassant ainsi la cible de 36 pays.

49. Le Fonds a continué de fournir une assistance et des outils techniques pour appuyer l’élaboration de programmes complets d’éducation sur la sexualité respectueux des normes internationales. En 2014, 24 pays, y compris le Bhoutan, l’Inde et le Niger ont aligné leur programme d’éducation sur les normes internationales, ce qui a porté à 63 le nombre des pays de programme disposant d’un tel programme.

Encadré 2

pays sélectionnés qui ont accordé une plus grande priorité aux adolescents dans l’élaboration des politiques et des programmes de développement

- **Georgie.** Le gouvernement a approuvé la politique nationale complète sur les jeunes qui tient compte des droits en matière de santé sexuelle et procréative ainsi que des questions d’égalité des sexes.
- **Sierra Leone.** La stratégie nationale visant à réduire les grossesses chez les adolescentes, problème reconnu comme une priorité nationale par le gouvernement, a été incorporée dans le programme académique parallèlement à un programme complet d’éducation sur la sexualité.
- **Philippines.** Avec l’aide du FNUAP, la Commission nationale des jeunes a conçu un indice de développement des jeunes qui mesure le l’épanouissement des jeunes dans les domaines de l’éducation, de la santé, de l’emploi et de la participation.
- **Ouganda.** Un programme complet d’éducation sur la sexualité a été intégré dans le programme national des collèges.d’enseignement secondaire.
- **Honduras.** Grâce à l’appui du FNUAP, le Ministre de l’éducation a lancé un programme de cours en ligne sur l’éducation sexuelle complète. En septembre 2014, 7.462 personnes s’étaient inscrites à ce programme, y compris des enseignants et des directeurs de départements et de districts.

Domaine d'action 3. Promotion de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et des filles et des droits en matière de procréation, notamment pour les femmes, les adolescentes et les jeunes les plus vulnérables et marginalisés

50. Des progrès constants ont été accomplis dans la promotion de l'égalité des sexes; des droits en matière de procréation et d'autonomisation des femmes et des filles (voir encadré 3). Le nombre de pays disposant d'un plan « Genre en action » couvrant les droits en matière de procréation et bénéficiant d'une allocation dans le budget national a augmenté de 46 à 64. Cependant, la proportion de pays qui ont donné effet à toutes les recommandations relatives aux droits en matière de procréation acceptées par l'examen périodique universel du cycle précédent a chuté de 37 % en 2012 à 23% en 2014. Ce déclin est la conséquence de changements dans les méthodes de travail de l'examen périodique universel et de la variation d'une session à l'autre du nombre de pays abritant un bureau du FNUAP, toutes choses qui ont entraîné un dénominateur différent.

51. En sa qualité de président du Groupe de travail interorganisations engageant des organisations confessionnelles pour le développement, le FNUAP a mobilisé des institutions des Nations unies sœurs, des donateurs bilatéraux et les principaux partenaires de développement confessionnels pour qu'ils tiennent particulièrement compte de l'importance de la santé sexuelle et procréative ainsi que des droits en matière de procréation dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015

52. Le FNUAP a appuyé l'élaboration, la diffusion et la mise en œuvre des normes multisectorielles relatives aux services essentiels sur la violence sexiste, y compris les mutilations génitales féminines. À cet effet, le tout premier programme conjoint FNUAP/ONU-Femme a été lancé en 2014. En outre, dans le cadre du programme conjoint FNUAP/UNICEF concernant les mutilations et ablations génitales féminines, 6.199 fournisseurs de services ont renforcé leurs capacités en matière de prévention des mutilations génitales féminines, de protection des femmes contre ce danger et des soins y relatifs en 2014. Plus de 23.000 femmes et filles ont bénéficié de la prévention, de la protection et des soins liés aux mutilations génitales féminines. Tandis que 2.021 communautés soutenues par le FNUAP ont déclaré qu'elles abandonnaient la pratique des mutilations génitales féminines, dépassant ainsi la cible de 1.800 communautés. Le FNUAP a mis au point une initiative de lutte contre les mutilations génitales féminines et en faveur des sages femmes visant à les mobiliser dans le cadre de la campagne mondiale pour mettre fin aux mutilations génitales féminines.

53. Le Fonds a soutenu des organisations de la société civile, y compris des groupes confessionnels, pour leur permettre de s'engager dans la promotion des droits en matière de procréation et de l'autonomisation des femmes. Dans 19 pays, des groupes de la société civile ont mis au point des mécanismes de responsabilisation pour tenir compte de droits en matière de procréation des femmes et des filles, notamment de celles qui sont marginalisées et des populations clés. Ils ont également soutenu 30 pays en vue d'institutionnaliser des programmes engageant les hommes et les garçons à promouvoir l'égalité des sexes, la santé sexuelle et procréative ainsi que les droits en matière de procréation.

54. Le FNUAP a dirigé la coordination des services de lutte contre la violence sexiste en situation de crise humanitaire. À présent, 54 % des pays connaissant des situations de crise humanitaire disposent d'un organisme de coordination

fonctionnel interorganisations de lutte contre la violence sexiste, comparé à 38 % en 2012.

Encadré 3

Progrès réalisés par des pays sélectionnés concernant l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et les droits en matière de procréation

Chine. Le gouvernement a lancé le processus formel d'adoption d'une loi nationale sur la violence familiale. Le Bureau des affaires législatives du Conseil d'État a rendu public un projet de loi pour recueillir les opinions et les observations du public.

Inde. La question de la sélection prénatale en fonction du sexe a été intégrée dans le programme national de santé procréative et infantile, dans différents plans de district, initiatives de formation et autres mesures prises par le Ministère de la santé et du bien-être familial.

Tadjikistan. Le Parlement a mis sur pied le Comité national du CIPD et a ratifié le Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

L'ancienne République yougoslave de Macédoine. La loi sur la violence conjugale a été adoptée et le pays a continué de bénéficier du soutien en vue de l'adoption de trois règlements obligatoires qui favoriseront l'application de la loi.

Soudan. Les questions de genre, de mariage précoce et de mutilations génitales féminines ont été incorporées dans le programme national d'éducation.

Éthiopie. Un mécanisme national de coordination a été mis en place qui intègre les hommes et les garçons dans les initiatives en faveur de la santé sexuelle et procréative, de la lutte contre le VIH/SIDA et de la violence sexiste.

Mauritanie. Un module sur les mutilations génitales féminines a été inclus dans le programme d'enseignement de cinq écoles de santé publique et 130 professionnels de la santé ont reçu une formation relative aux mutilations génitales féminines.

Domaine d'action 4. Renforcement des politiques nationales et des programmes internationaux de développement par l'intégration d'analyses factuelles sur la dynamique des populations et ses liens avec le développement durable, la santé sexuelle et procréative, les droits en matière de procréation, la lutte contre le VIH et l'égalité des sexes

55. Le FNUAP a accompli des progrès dans le renforcement des politiques nationales et des cadres de développement internationaux par l'intégration d'analyses factuelles (voir encadré 4). Tous les indicateurs des domaines d'action du plan stratégique relatifs à ce domaine présentaient une tendance positive : a) Le nombre de pays ayant procédé à au moins un recensement dont les résultats ont été analysés et diffusés conformément aux normes internationales admises en la matière a augmenté de 66 à 104; b) Le nombre de pays ayant procédé à une enquête auprès des ménages à l'échelle nationale qui a permis d'avoir une estimation de la population clé et des indicateurs de santé s'est accru de 69 à 101, et c) Le nombre de pays ayant achevé les évaluations d'interventions concernant la santé sexuelle et procréative, les adolescents et les jeunes a augmenté de 26 à 66. En outre, 130 plans de développement nationaux dans les pays de programme du FNUAP ont tenu

compte de la dynamique de la population dans la définition des objectifs de développement fondés sur les tendances et les projections démographiques.

56. Le Fonds a contribué à l'établissement de ces tendances à travers des interventions mondiales et régionales. Il a apporté une assistance technique à la série de recensements de 2010, a contribué à la discussion sur la troisième révision des principes et des recommandations issus des recensements de la population et des habitations; et a dirigé la préparation d'un chapitre sur l'utilisation des nouvelles technologies en matière de recensement, adoptant et formulant des recommandations visant à mesurer la mortalité maternelle dans la série de recensements de 2020.

57. Aux niveaux mondial et régional, le FNUAP a élaboré 35 outils, dépassant ainsi la cible de 2 outils, pour tenir compte des conclusions clés concernant les questions considérées comme prioritaires par le FNUAP dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. Ces outils comprenaient des produits axés sur le savoir en matière de vieillissement préparés en collaboration avec HelpAge International et des estimations de la mortalité maternelle fondées sur le recensement préparées en collaboration avec le Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle.

58. Le Fonds a apporté une assistance technique à 39 pays dans l'élaboration, l'analyse et la diffusion des données relatives au recensement. Il a également facilité la coopération Sud-Sud afin de reproduire les pratiques optimales lors des recensements menés au Burkina Faso, au Cap Vert, en Colombie, en Éthiopie, au Pérou et au Sénégal. Le FNUAP a aussi soutenu des pays dans la mise en place de systèmes de gestion de l'information sur la violence sexiste et a apporté une assistance technique en matière de collecte, d'analyse et d'utilisation de données démographiques en situation d'urgence humanitaire. Par conséquent, les pays comme la République centrafricaine et le Niger ont initié des systèmes de gestion de l'information sur la violence sexiste en 2014.

59. À travers la formation spécialisée et la promotion d'outils comme le module d'enquête sur la violence sexiste et l'analyse de situation sur la population, le FNUAP a renforcé les capacités nationales en matière d'analyse de données et de production de données factuelles pour informer les politiques et les programmes. L'analyse de situation sur la population a été réalisée dans 31 pays et le module d'enquête sur la violence sexiste a été introduit dans des pays parmi lesquels le Bangladesh, le Cambodge, le Sri Lanka, le Vietnam et les pays insulaires du Pacifique.

60. Un autre enseignement tiré concerne l'importance du système de gestion de l'information sur la violence sexiste dans le renforcement de la coordination interorganisations et le soutien aux renvois pour la sécurité et la protection des survivants.

Encadré 4

Résultats des pays en ce qui concerne le recours à l'analyse factuelle pour renforcer les politiques

Mongolie. Le système statistique national a réalisé une enquête par sondage des indicateurs sociaux pour lequel des tablettes électroniques ont été utilisées pour recueillir les données. Cette méthode a permis de recueillir les données en temps réel, d'assurer la qualité des données au niveau central et de réduire les coûts opérationnels et les frais

administration.

Iraq Le FNUAP a apporté son soutien au Ministère de la Planification dans l'élaboration d'une politique démographique nationale et dans la mise sur pied d'un haut conseil de population. Présidé par le Premier ministre, il permet la représentation par les dirigeants religieux.

Rwanda La stratégie nationale de développement de la statistique a été préparée et approuvée par le cabinet, offrant ainsi un cadre pour la mise en œuvre et le suivi des politiques, programmes et plans de développement.

Azerbaïdjan Une base de données complète sur les statistiques relatives à la migration a été constituée par la commission de statistique de l'État.

Myanmar. Le gouvernement a entrepris le premier recensement démographique depuis 30 ans.

C. Efficacité et efficience organisationnelles

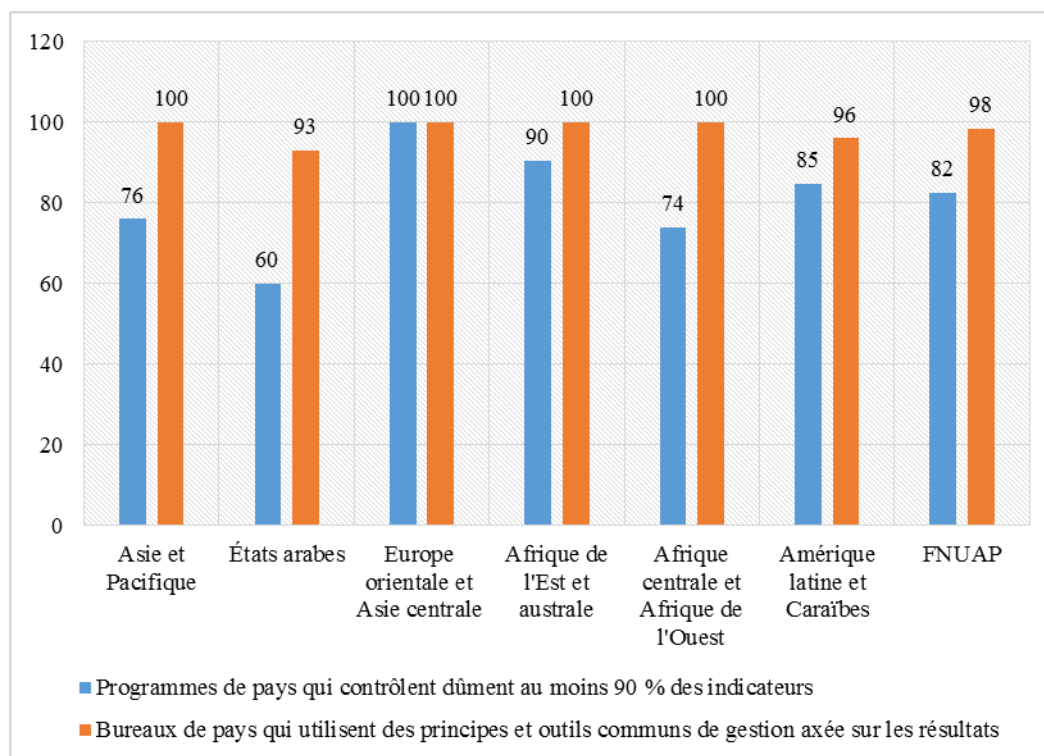
61. Le FNUAP a amélioré son efficacité et son efficience organisationnelles dans trois domaines : l'effectivité des programmes, la mobilisation, la gestion et l'alignement des ressources et l'adaptabilité.

a) **Renforcement de l'efficacité des programmes par l'amélioration de l'assurance qualité, du suivi et de l'évaluation**

62. En 2014, le FNUAP a continué de consolider l'efficacité de ses programmes en formulant un cadre de résultats plus robuste pour le plan stratégique et en développant des outils de programmation. Ces outils comprennent le système mondial d'élaboration de programmes et le système d'information stratégique.

63. Le Fonds a également renforcé l'efficacité en améliorant la qualité du descriptif de programme de pays. Il a également conçu des théories du changement afin d'améliorer la conceptualisation de nouveaux programmes et de renforcer les capacités du personnel en matière de formulation des cadres de résultats de programmes. Au moins un membre du personnel en provenance de chaque pays de l'Afrique orientale et australe et des pays arabes ont été formés en matière de développement des cadres de résultats. Compte tenu de ces efforts, la proportion de programmes de pays qui répondent au critère de qualité au moment de leur soumission au comité d'examen du programme a augmenté de 45 % en 2013 à 64 % en 2014, dépassant ainsi l'objectif de 60 % (voir figure 3).

Figure 3
Pourcentage des programmes de pays qui suivent les objectifs du programme et qui utilisent les outils de gestion axée sur les résultats



Source : Rapports annuels des bureaux de pays.

64. Le suivi de la mise en œuvre des programmes a été renforcé grâce au déploiement du système de programmation mondial qui appuie la gestion de l'exécution du plan annuel de travail et des budgets. Le Fonds a également achevé l'essai préliminaire du système SIS/myResult. Ce système, qui sera lancé en 2015, appuiera la planification systématique des résultats du programme, assurera le suivi des progrès par trimestre, de rationalisera l'établissement des rapports à travers une source unique de résultats de programmes et utilisera des indicateurs de signatures qui saisissent l'impact potentiel des interventions du FNUAP.

65. En 2014, les améliorations en matière d'évaluation ont continué de capitaliser sur les réalisations de l'année précédente avec la révision de la politique d'évaluation, la création d'un bureau indépendant d'évaluation et l'élaboration d'un plan d'évaluation institutionnel pour 2014-2017. Le Fonds a achevé 78 % des évaluations prévues pour l'année et a réalisé 75 % des mesures de suivi recommandées. De nouvelles améliorations ont été entravées par les retards accusés par les évaluations dans certains pays et par le renforcement en cours du système de suivi de la réponse de l'administration.

66. Le FNUAP s'est également amélioré en matière de production et de partage de bonnes pratiques, passant de 185 bonnes pratiques en 2013 à 220 en 2014. Conformément à la demande de l'examen quadriennal complet des activités

opérationnelles de développement du système des Nations Unies, le Fonds a renforcé la coopération Sud-Sud, ainsi 74 % des pays de programme ont recours à cette modalité pour renforcer les résultats des programmes. Cette stratégie a été érigée au rang de priorité institutionnelle à compter de 2015.

67. Au cours de 2014, le FNUAP a commencé à suivre et à rendre compte en priorité des indicateurs de l'égalité hommes-femmes dans ses programmes. Les programmes qui avaient pour objectif primaire la promotion de l'égalité des sexes bénéficiaient de 11,1 % des ressources totales, ceux qui y contribuaient de façon significative ou dans une certaine mesure représentaient respectivement 38 et 44 % des ressources et les programmes qui n'y apportaient aucune contribution absorbaient à 8 % des ressources totales.

68. Le Fonds a également contribué à l'amélioration des approches de suivi de résultats à l'échelle du système tel que recommandé par l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations unies. Le FNUAP a notamment participé à une initiative pilote conjointe réunissant le PNUD, le FNUAP et L'UNICEF sur des approches communes de gestion axée sur les résultats. Cette initiative a donné lieu à une mission conjointe au Malawi pour aider l'équipe de pays des Nations unies à renforcer son mécanisme de suivi du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Le FNUAP est l'un des membres principaux du groupe inteorganisations préparant des orientations sur le suivi conjoint des résultats.

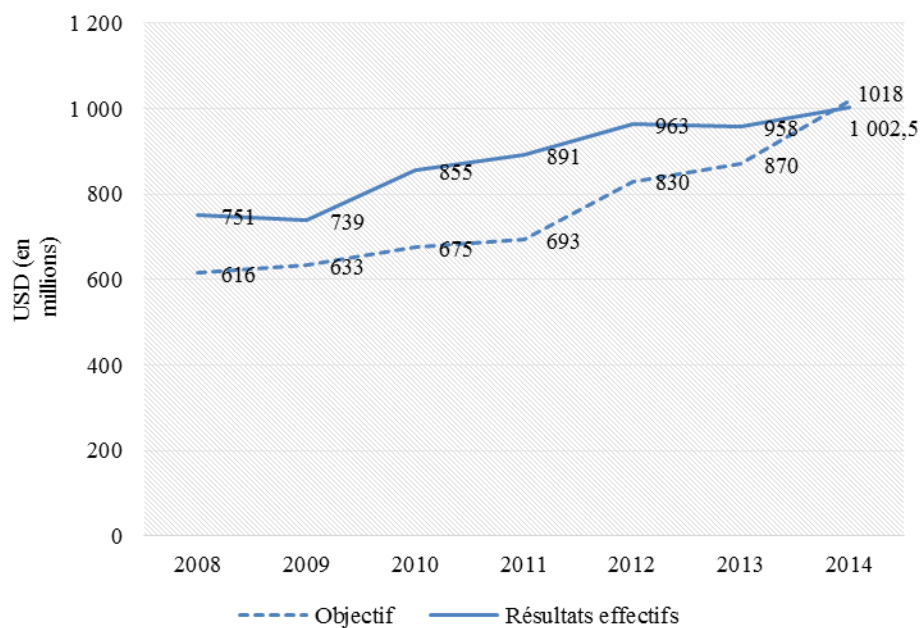
69. Par ailleurs, en réponse à l'examen quadriennal complet, le FNUAP, l'UNICEF et le PAM ont soumis au Conseil d'administration une proposition tendant à simplifier et harmoniser davantage le processus d'examen et d'approbation des descriptifs de programmes de pays. Suite à la décision 2014/7 du Conseil d'administration le FNUAP a répondu à sa demande en incluant des éléments spécifiques dans les descriptifs de programmes de pays.

70. Malgré ces améliorations, le Fonds doit être proactif et répercuter ces approches à ses partenaires de réalisation. Le rapport de 2014 du Comité des commissaires aux comptes relève des cas dans lesquels les plans de travail des partenaires de réalisation manquaient d'indicateurs de résultats, d'année de référence et d'objectifs.

b) Améliorer la mobilisation, la gestion et l'alignement des ressources en accordant une plus grande priorité à l'efficacité-coût et à la gestion des risques systémiques

71. En 2014, le FNUAP a reçu le plus haut niveau de contributions de son histoire qui se montait à 1 002 millions de dollars de ressources mobilisées (voir fig. 4). Ce montant dépassait l'objectif relatif à la mobilisation du financement des activités de base qui se chiffrait à 477 millions de dollars contre un objectif de 476 millions de dollars. Concernant le cofinancement, 525 millions de dollars ont été mobilisés contre un objectif de 542 millions. Le FNUAP a également maintenu un fort ratio ressources de base-cofinancement de 48:52. Ces bonnes performances soutiennent l'ambition de parvenir à la mobilisation d'une masse critique de ressources en vue de la réalisation des objectifs du plan stratégique.

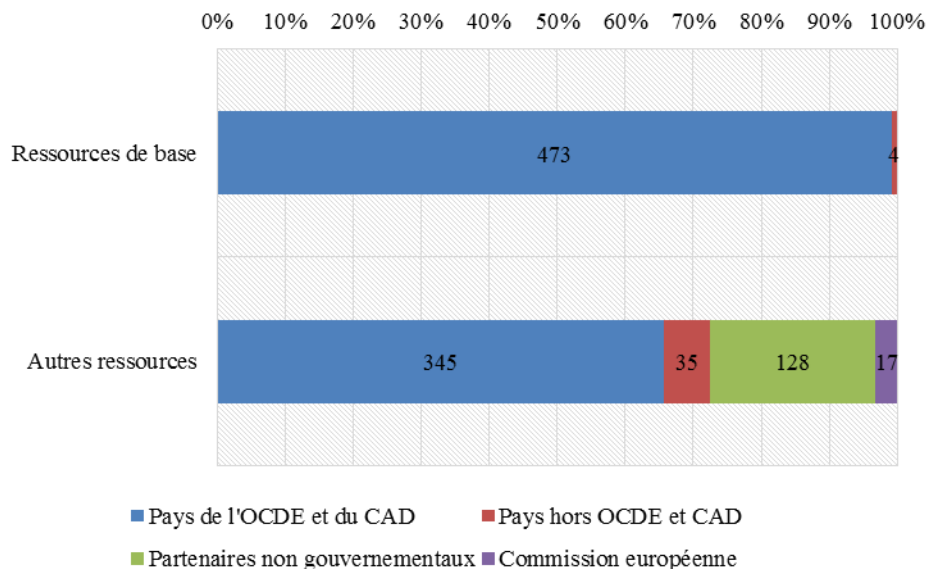
Figure 4
Atteindre les objectifs de mobilisation de ressources



Source : Service de mobilisation des ressources du FNUAP.

72. Le FNUAP a continué d'entretenir une base robuste de donateurs de 132 pays membres en 2014 et à renforcer son engagement auprès de donateurs émergents. Le total des contributions aux ressources de base s'élevait à 477 millions de dollars. 98 % de ce chiffre provenait des 15 principaux donateurs traditionnels et 2 % des autres donateurs.

Figure 5
**contributions aux ressources de base et aux ressources autres
 que les ressources de base**



Source : Service de mobilisation des ressources du FNUAP

73. Pour diversifier les donateurs, le FNUAP a poursuivi la mobilisation de donateurs et de partenaires non traditionnels, y compris des institutions de financement internationales, des banques régionales, la société civile et le secteur privé. En 2014, le FNUAP a renforcé sa coopération et ses partenariats avec la Banque mondiale, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et GAVI, l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination.

74. La capacité du FNUAP à obtenir la coopération des bureaux de pays pour améliorer et diversifier les initiatives de mobilisation de fonds a été renforcée de manière significative grâce à l'intervention des conseillers régionaux en mobilisation des ressources, des bureaux régionaux et de pays. Il s'en est suivi une augmentation des contributions en provenance des pays du BRICS (Brésil, Fédération de Russie, Inde et Afrique du Sud), mais surtout du Brésil et de la Fédération de Russie, de 2 millions de dollars en 2013 à 3 millions de dollars en 2014. Les contributions des gouvernements des pays de programme ont presque triplé passant de 12 millions de dollars en 2013 à 34 millions de dollars en 2014.

75. Dans l'ensemble, les donateurs étaient d'avis que le FNUAP s'était amélioré en matière de mobilisation et d'alignement des ressources à travers une plus grande attention accordée à l'efficacité-coût. Un certain nombre d'évaluations principales de donateurs ont attribué une note favorable au FNUAP, y compris le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales.

76. Afin de veiller à l'adaptation continue au changement de tendances en matière de mobilisation des ressources, le FNUAP a commencé à préparer une nouvelle stratégie de mobilisation des ressources qui sera présentée au Conseil d'administration pour approbation lors de la deuxième session ordinaire en 2015. Le

Fonds a également pris part à de nombreux échanges structurés sur le financement, tels que le Pacte mondial, le Mécanisme mondial de financement, le Financement innovant de l'action humanitaire et le dialogue requis sur le financement avec les dialogues mandatés par l'examen quadriennal complet du Conseil d'administration.

77. Les financements consacrés à l'aide humanitaire dont a bénéficié le FNUAP se sont accrus de manière substantielle, passant de 41 millions en 2013 à 101 millions en 2014 en raison de la demande sans précédent de l'aide d'urgence. Le Fonds a également augmenté le nombre de programmes de consolidation de la paix dans les pays en transition. Il a mobilisé 5 millions de dollars auprès du Fonds pour la consolidation de la paix, un montant cinq fois supérieur à celui de 2013.

78. Le FNUAP a aligné la gestion de ses ressources conformément au nouveau plan stratégique et a rendu opérationnelle sa nouvelle méthodologie de recouvrement des coûts en adoptant une politique en application de la décision du Conseil d'administration. Il a aussi apporté des directives et des outils aux bureaux pour leur permettre de budgétiser les coûts directs et indirects des propositions de projets financés par les donateurs. Les coûts récurrents de gestion en 2014 représentaient 10,7 % du total des revenus, un chiffre qui se situe en dessous de la cible de 11,2 %.

79. En 2014, le FNUAP a obtenu opinion favorable sans réserve de l'auditeur. Le pourcentage des avances du compte du fonds de fonctionnement du FNUAP qui étaient échues a été réduit à 1,3 %. Ces résultats sont la preuve d'une amélioration dans l'exécution des programmes.

80. En sa qualité de co-président du Groupe du contrôle de la gestion fiduciaire du Groupe des Nations Unies pour le développement, le FNUAP a joué un rôle de premier plan dans la collaboration avec les donateurs, les organismes des Nations unies et les lieux d'affectation hors Siège concernant les mécanismes de financement communs et conjoints. En collaboration avec d'autres institutions partenaires, le FNUAP a dirigé l'élaboration d'un cadre de contrôle en se fondant sur les meilleures pratiques préconisées par l'Institut des auditeurs internes. Ce cadre a, par la suite été adopté par le Comité de haut niveau sur la gestion. En sa qualité de président de l'Équipe spéciale sur les locaux communs, le FNUAP a coopéré avec d'autres membres pour élaborer une stratégie à l'échelle du système ainsi que des orientations sur les partenariats publics-privés visant à établir des locaux communs tels que prescrit par l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

81. Le FNUAP respecte entièrement les normes de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide et a pris l'engagement ambitieux de fournir des données trimestrielles en 2015.

82. La gestion des ressources humaines a connu un processus de transformation en 2014. Parmi ces transformations, on peut citer le lancement d'une nouvelle stratégie et d'un nouveau plan d'action alignés sur le plan stratégique pour 2014-2017; ainsi que la mise en place d'une nouvelle structure administrative pour l'administration des ressources humaines. Trois services ont été créés : le service de gestion intégrée des aptitudes, le service des ressources humaines et le service des partenariats stratégiques. Des partenaires stratégiques pour les ressources humaines ont été intégrés dans tous les bureaux régionaux et au siège.

83. Si la capacité de recrutement est restée la même, le taux de vacance de postes a légèrement augmenté, passant de 16,3 % en 2013 à 17 % en 2014. Ceci s'explique par la progression de 5,4 % des postes approuvés. La deuxième série d'évaluation des candidats a été menée pour le compte du Pool de leadership lancé en 2013. Jusqu'ici, 58 candidats ont été évalués et 32 ont été affectés à des postes à titre intérimaire.

84. Le FNUAP reste fermement déterminé à s'attaquer aux problèmes de performance. Ainsi, 33% du personnel dont la performance a été jugée non satisfaisante au cours des deux dernières années ont été licenciés. Selon le Sondage mondial du personnel de 2014, 39 % des membres du personnel sont d'avis que le FNUAP lutte effectivement contre la mauvaise performance, ce qui représente une augmentation par rapport aux 33 % enregistrés en 2012. Le système actuel d'évaluation de la performance est un repère dans le système des Nations unies que d'autres organismes ont adopté ou sont en train d'adopter. En outre, un nouveau référentiel de compétences a été adopté et promulgué. Le Fonds soutient également l'amélioration des qualifications du personnel en offrant des possibilités de formation. Jusqu'ici, 784 membres du personnel ont achevé le programme de formation à distance sur les questions démographiques.

85. Finalement, 2014 marque la première année de l'opérationnalisation de la modalité de financement centralisé en appui au système des coordonnateurs résidents. Le FNUAP s'est entièrement acquitté de sa quote-part conformément à la formule de partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement et continuera de le faire dans le cadre du plan stratégique et du cycle budgétaire intégré. Par ailleurs, le FNUAP appuie le concept défendu par l'initiative Unité d'action des Nations Unies en mettant en œuvre un certain nombre de mouvements interorganisations et en participant à des forums interorganisations, notamment l'examen de l'ensemble des prestations versées au personnel international effectué par la Commission de la fonction publique internationale et au Réseau Ressources humaines.

c) Accroître la capacité à s'adapter grâce à l'innovation, le partenariat et la communication

86. Le Fonds a continué de mettre en œuvre sa stratégie visant à accroître les partenariats avec le secteur privé et les fondations. En 2014, le FNUAP a adopté une vision générique du partenariat afin de faciliter la croissance de sa base de partenaires en soutenant des collaborations non financières ainsi que des partenariats philanthropiques plus traditionnels. Les partenariats fondés sur des contributions en nature et sous forme de plaidoyer représentaient 8,1 millions de dollars soit 4,6 millions en biens et 3,5 millions en services. Cette initiative a débouché sur 17 nouveaux partenariats en 2014 et aboutit à la signature d'un plus grand nombre d'accords de partenariat. Comparé à 2013, le FNUAP a enregistré une augmentation de 33 % de ses revenus en provenance du secteur privé, ceux-ci passant de 10,5 millions de dollars à 14 millions de dollars. Afin de garantir l'obligation redditionnelle relative aux partenariats avec le secteur privé, le contrôle des partenaires a été optimisé en prenant des précautions qui s'imposent et en menant d'autres activités de gestion des risques.

87. Le FNUAP a énormément développé ses relations avec les médias dans le monde. En 2014, le Fonds a été mentionné en moyenne environ 800 fois par mois

par des médias influents et le rapport de la CIPD au-delà de 2014 présenté en février a été mentionné plus de 130 dans les médias à travers le monde.

88. La page Facebook du FNUAP a reçu 105.969 « likes » ou « j'aime » une augmentation de plus d'un tiers depuis janvier 2014. Le compte Twitter du FNUAP est suivi par environ 68.742 personnes, ce qui représente une augmentation de 31.845 personnes depuis janvier 2014. Le nombre d'abonnés sur le compte Twitter du Directeur exécutif a presque doublé depuis lors.

89. Les changements toujours plus rapides de la scène du développement offrent au FNUAP une incroyable opportunité d'innover pour s'assurer que l'organisation puisse réagir avec souplesse, créativité et rapidité afin de produire des résultats significatifs. En 2014, le FNUAP a créé un fonds dédié à l'innovation financé à travers le mécanisme d'innovation du Danemark afin de promouvoir la culture d'innovation et de développer de nouvelles structures pour mettre en pratique les idées innovantes. Il a reçu 56 propositions de projets provenant des équipes de pays, des équipes régionales et du siège. Parmi les projets innovants qui seront lancés en 2015, on peut citer un laboratoire sur la population et le développement durable, un camp d'entraînement sur les mégadonnées et une école de démographie. Les nouvelles applications mobiles permettront d'augmenter l'accès des jeunes à l'information sur la santé sexuelle et procréative et sur d'autres sujets.
